



BUREAU COMMISSION JEUNES ET TECHNIQUE

Lundi 22 août 2022

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la Commission Départementale d'Appel Général du District d'Indre et Loire de Football (secretariat@indre-et-loire.fff.fr), dans les conditions de forme prévues aux articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF et 44 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts : - dans un délai de 3 jours à compter du lendemain du jour de leur notification pour les décisions portant sur l'organisation ou le déroulement de la compétition ou relatives à un litige survenu lors des 4 dernières journées de la compétition - dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification dans les autres cas.

Réunion téléphonique: BONNET Philippe, COUTANT Nicolas,

Assistent : MAJCHRZAK Laurent – GIUNTINI Guillaume – BROSSARD Christophe

Excusée : BRETON Nathalie

Début de la réunion : 11 heures





CANDIDATURES ELITE

Le Bureau du JT rappelle la procédure de sélection des candidatures ELITE U12, U13, U15, et U18.

- Envoi aux clubs de la fiche de candidature et mise en ligne sur site internet : juin 2022.
- 7 juillet : date d'échéance de la réception des dossiers.
- 8 juillet au 19 août : étude des dossiers.
- 22 août : validation par le Bureau du Département Jeunes et techniques sous réserve que les clubs retenus soient d'une part, à jour de leur cotisations et des sommes dues auprès des instances et d'autre part, qu'ils bénéficient d'un créneau d'occupation d'installations sportives pour accueillir leurs matchs à domicile.

Et les critères de sélections :

- Critères qualitatifs : Label, encadrement technique
- Critères quantitatifs : nombre de licenciés jeunes et licenciés de la catégorie concernée
- Critère Politique Technique fédérale : participation aux différentes actions techniques.
- Critères « argumentation » : justification de la candidature
- Critère « régulation District » : avis du Bureau JT sur la candidature : projet club, cohérence de la demande, pertinence du dossier, retards, dossier incomplet.
- Le Bureau se réserve le droit de refuser une candidature en cas de tricherie avérée sur les fiches ou d'éléments contraires à l'éthique sportive et aux règlements des compétitions de jeunes.



CANDIDATURES U12

Le Bureau procède ainsi à l'étude des 11 candidatures :

En vert : toutes les équipes U12 retenues.

Les 11 candidatures ont été retenues sous réserve que les équipes bénéficient d'un créneau d'occupation de leurs installations sportives.

Le championnat U12 se déroulera de Septembre à Décembre en phase de brassage, puis de janvier à mai en phase de niveaux. (possibilité pour les clubs de candidater au critérium régional U12 à la mi-saison)

Le Bureau JT transmet cette sélection à la Commission Sportive.

AC AMBOISE

AC TOURS Portugal

AS MONTS

AS VALLEE DU LYS

EB SAINT CYR

FA SAINT SYMPHORIEN

FC CHAMBRAY

FC MONTLOUIS

RACING LA RICHE

TOURS FC

US SAINT PIERRE



CANDIDATURES ELITE U13

Le Bureau procède ainsi au classement des 16 candidatures :
En vert : équipes U13 retenues.

La phase de Brassage se déroulera de Septembre à Décembre.
2 poules de 8 équipes maximum constitueront le brassage Elite.
Matchs allers simples.

Le Bureau JT transmet cette sélection à la Commission Sportive pour
la composition des poules.

1	TOURS FC	81
2	TOURS AC Portugal	67
3	EB SAINT CYR	65
4	FC CHAMBRAY	60
5	FC JOUE TOURAINE	60
6	RACING LA RICHE	60
7	SC AZAY CHEILLE	58
8	AOCC	54
9	FC GATINE CHOISILLES	52
10	FC 2M	51
11	RICHELAIS JS	49
12	US SAINT PIERRE	49
13	AC AMBOISE	47
14	FC MONTLOUIS	47
15	FC VAL DE CHER	45
16	SAINT AVERTIN SPORT	45
17	US JOUE PORTUGAIS	41
18	US YZEURES P ent	40
19	VALLEE VERTE	36



CANDIDATURES ELITE U15

Considérant le nombre de points attribués par le Bureau à chaque équipe pour chaque critère indiqué en préambule,
Considérant que les 16 premières candidatures sont acceptées en Brassage Elite,

Le Bureau procède ainsi au classement des 22 candidatures reçues :

En vert : équipes U15 retenues

En blanc : équipes non retenues

La phase de brassage se déroulera de Septembre à Décembre.

2 poules de 8 équipes constitueront le brassage Elite.

Matches allers simples. (accession en R2 pour le 1^{er} de chaque poule)

Le Bureau JT transmet cette sélection à la Commission Sportive pour la composition des poules.

1	AC LOCHES	86
2	FC CHAMBRAY	86
3	FASS	72
4	AF BOUCHARDAIS	70
5	FC MONTLOUIS	70
6	AOCC	66
7	EB SAINT CYR	66
8	SC AZAY CHEILLE	65
9	AC AMBOISE	63
10	SAINT AVERTIN SPORT F.	62
11	AC TOURS Portugal	61
12	AS CHANCEAUX	61
13	FC OUEST TOURANGEAU	58
14	RICHELAIS JS	56
15	RACING LA RICHE	55
16	FC GATINE CHOISILLES	54
17	FC JOUE TOURAINÉ	53
18	ES NOTRE DAME D'OE	50
19	FCS2M	48
20	US MONNAIE	39
21	FC VAL DE CHER	35
22	US SAINT PIERRE	35
23	ENT LUYNES FONDETTES	32
24	CST VEIGNE	14



CANDIDATURES ELITE U18

Considérant le nombre de points attribués par le Bureau JT à chaque équipe pour chaque critère indiqué en préambule,
Considérant que les 16 premières candidatures sont acceptées en Brassage Elite,

Le Bureau procède ainsi au classement des 17 candidatures reçues :

En vert : équipes U18 retenues

En blanc : équipes non retenues

La phase de brassage se déroulera de Septembre à Décembre.

2 poules de 8 équipes constitueront le brassage Elite.

Matches allers simples.

1	ENT FASS O.C TOURS	69
2	FC GATINE CHOISILLES	66
3	AC LOCHES	58
4	AOCC	58
5	US SAINT PIERRE	58
6	FC CHAMBRAY	54
7	ES NOTRE DAME D'OE	53
8	SC AZAY CHEILLE	53
9	RACING LA RICHE	51
10	AC TOURS Portugal	50
11	AC AMBOISE	49
12	FCS2M (Ste Maure)	49
13	ECF PAYS	49
14	MONTRESOROIS	45
15	FC 2M	43
16	SAINT AVERTIN SPORT	41
16	US MONNAIE	37
0	FC VAL DE BRENNE (anul)	0
17	ENT FONDETTES LUYNES	31